

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU POLE PILOTAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (H/F)

Date de publication : 08/12/2022

Lieu de travail : Ville la Grand

Filière : Technique

Prise de poste au plus vite

Type de contrat : Poste vacant

Statut : Titulaire / Contractuel

Catégorie statutaire : Catégorie B – Technicien

Rémunération : Selon profil

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement garantit l'accès à une eau potable de qualité et en quantité. Elle assure le traitement et la gestion des eaux usées via son réseau d'assainissement.

Le service Assainissement assure la gestion, l'exploitation et la continuité de service des ouvrages de collecte et de transport d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Les chiffres clés de la régie des eaux d'Annemasse Agglo :

- 450 km linéaires de réseau d'eau et 530 d'assainissement
- 7 M de m³ d'eau potable produits et une station d'ultrafiltration
- 114 agents publics qui travaillent au quotidien pour l'eau et l'assainissement
- 1 station de dépollution des eaux qui traite les eaux usées de 124 000 équivalents-habitants avec 100% de conformité sur les bilans d'auto surveillance
- 84 % de rendement pour le réseau d'eau potable

Vos missions :

Gestion de l'activité du pôle pilotage du réseau

1. Diagnostic permanent et retour à la conformité réglementaire du système de collecte

Développer une vision très générale de la problématique des eaux claires parasites, proposer des actions Correctrices. Faire vivre le dispositif de métrologie en place (sectorisation), construire la stratégie de recherches des eaux claires parasites pour permettre de prioriser les interventions de réhabilitation.

2. Contrôle et optimisation de l'installation et des équipements de télégestion

Assurer le suivi et l'évolution de la télégestion (environ 80 sites) ; superviseur TOPKAPI, postes locaux PERAX, capteurs, réseau radio numérique, ADSL... Etre garant de l'édition des bilans mensuels et annuels et transmission aux services de l'Etat sous format SANDRE tous les mois. Organiser et suivre les contrôles réglementaires (audit autosurveillance, potences, armoires de commande...)

3. Activités de métrologie et d'autosurveillance

Suivre les activités de métrologie (installations de matériels en poste fixe, campagnes de mesure de flux polluants...) que ce soit dans le cadre du diagnostic permanent, de l'autosurveillance réglementaire ou de toute instrumentation ponctuelle d'un point du réseau de collecte.

4. Activités d'électromécanique

Suivre l'entretien, la maintenance et le renouvellement des installations (pompes, armoires de commande, dégrilleurs...). Initier le suivi des consommations électriques et la mise en place d'une GMAO.

5. Assistance et conseil au responsable du service Assainissement

Analyser l'activité du pôle pilotage du réseau afin de l'améliorer et de le faire évoluer.
Assurer une veille juridique et technique sur les points concernant l'autosurveillance.
Rédiger des cahiers des charges des marchés liés à l'activité du pôle, en assurer le suivi

6. Gestion et encadrement des ressources humaines

Encadrer une équipe de 4 agents et assurer la mission de maître d'apprentissage pour un BTS GEMEAU.
Élaborer les plannings des agents, les absences, organiser les astreintes
Etre garant des conditions de sécurité d'intervention et contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité par les équipes

Nous recherchons :

- Niveau Bac + 2 dans le domaine technique de l'eau avec appétence pour les mathématiques
- Connaître les principes, les techniques du management opérationnel .
- Maitriser les domaines de l'hydraulique, la débitmètrie et des réseaux d'assainissement
- Connaître des bases en électromécanique, en chaîne de mesure et en instrumentation serait un plus.
- Maitriser les outils informatiques classiques (pack office) et être à l'aise avec les logiciels métiers
- Permis B obligatoire

Organisation de travail :

Travail sur 5 jours, 39h, 25 jours de congés annuels, 22 jours RTT. Astreinte.

Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants dématérialisés, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Télétravail conventionnés, Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions 6 mois d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté),

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation,
des trois dernières évaluations d'entretien)**

à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

<https://www.annemasse-agglo.fr/>